

DÉTERMINER VOS BESOINS

Feuille de travail pour la couverture des soins médicaux complémentaires

La couverture des soins médicaux complémentaires est un outil de planification que vous pourriez trouver utile dans la détermination de vos besoins et de ceux de votre famille pour que vous puissiez tirer le maximum de vos options flexibles et des crédits flexibles en vertu de Sanofi mesFlex.

Besoins en couverture pour les médicaments d'ordonnance

Cette feuille de travail vous aider à estimer vos besoins en couverture pour les médicaments d'ordonnance pour l'année prochaine en examinant vos dépenses de l'année dernière. Si vous n'avez pas gardé de registre, vous pouvez demander à votre pharmacien de vous remettre l'historique de vos coûts en ordonnance pour l'année dernière.

Étape 1 : Estimez vos dépenses annuelles en médicaments d'ordonnance

	Nombre d'ordonnances		Par coût d'ordonnance (avant l'application des avantages)		Total annuel des coûts d'ordonnance
Vous		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
Votre total annuel des coûts d'ordonnance (A)					\$
Conjoint		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
Le total annuel des coûts d'ordonnance de votre conjoint (B)					\$
Enfants		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
		x	\$	=	\$
Le total annuel des coûts d'ordonnance de vos enfants (C)					\$
Total annuel estimé des coûts d'ordonnance (A + B + C)					\$

Feuille de travail pour la couverture des soins médicaux complémentaires

Étape 2 : Déterminez quel pourcentage Sanofi mesFlex couvrira et quels seront vos frais payables

	Total annuel des coûts d'ordonnance (avant l'application des avantages)		Couverture du régime Sanofi mesFlex		Total annuel des frais payables par option du régime	
Vous (A)	\$	x	Régime un – 50 % Vous payez 50 % après une franchise de 1 000 \$	=	(D)	\$
	\$	x	Régime deux – 70 % Vous payez 30 %	=	(E) franchise de 1 000 \$	\$
	\$	x	Régime trois – 90 % Vous payez 10 %	=	(F)	\$
	\$	x	Régime quatre – 100 % Vous payez 0 %	=	(G)	\$
Conjoint (B)	\$	x	Régime un – 50 % Vous payez 50 % après une franchise de 1 000 \$	=	(H) 0,00 \$	\$
	\$	x	Régime deux – 70 % Vous payez 30 %	=	(I)	\$
	\$	x	Régime trois – 90 % Vous payez 10 %	=	(J) franchise de 1 000 \$	\$
	\$	x	Régime quatre – 100 % Vous payez 0 %	=	(K)	\$
Enfants (C)	\$	x	Régime un – 50 % Vous payez 50 % après une franchise de 1 000 \$	=	(L)	\$
	\$	x	Régime deux – 70 % Vous payez 30 %	=	(M) 0,00 \$	\$
	\$	x	Régime trois – 90 % Vous payez 10 %	=	(N)	\$
	\$	x	Régime quatre – 100 % Vous payez 0 %	=	(O) franchise de 1 000 \$	\$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime un (D + E + I + J + N + O)						\$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime deux (F + K + P)						\$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime trois (G + L + Q)						\$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime quatre (H + M + R)						\$

Plafond des frais payables

Rappelez-vous qu'une fois que vous avez atteint le plafond des frais payables pour n'importe quel membre couvert de votre famille, vos ordonnances seront couvertes à 100 %. Le plafond des frais payables comprend les montants que vous payez que Sanofi mesFlex ne couvre pas, rappelez-vous de conserver vos reçus!

Feuille de travail pour la couverture des soins médicaux complémentaires

Étape 3 : Si disponible, calculez combien le régime de votre conjoint couvrira de vos frais payables en coordonnant les régimes

	Total annuel des frais payables par option du régime		Pourcentage couvert par le régime de votre conjoint (si disponible)		Total restant des frais payables par option de régime (comprend les totaux négatifs pour déterminer quelles options présenteraient un excédent d'assurance pour vous et votre famille)
Régime 1 (D + E + I + J + N + O)	\$	X	Vous payez %	=	\$
Régime 2 (F + K + P)	\$	X	Vous payez %	=	\$
Régime 3 (G + L + Q)	\$	X	Vous payez %	=	\$
Régime 4 (H + N + R)	\$	X	Vous payez %	=	\$

Étape 4 : Décidez quelle option de couverture de Sanofi mesFlex répond le mieux à vos besoins en médicaments d'ordonnance pour vous et votre famille *

Régime un	
Régime deux	
Régime trois	
Régime quatre	

Rappelez-vous

Plus élevée est la couverture, plus élevés sont les coûts - que ce soit par l'entremise de crédits flexibles, ou, dans le cas du régime quatre, par l'entremise de retenues salariales. Si, pour le Régime de soins de santé complémentaires, vous choisissez l'option un ou deux, il vous restera des crédits flexibles que vous pourrez verser dans votre compte de gestion-santé (CGS), votre compte de mieux-être et/ou votre compte d'épargne libre d'impôt collectif (CELI collectif) de Sanofi que vous pourrez utiliser pour une plus grande variété de soins de santé, votre bien-être et les objectifs et dépenses en matière de bien-être financier.

*Il est important également de noter

Évidemment, les médicaments d'ordonnance ne sont pas le seul avantage offert par le régime de soins médicaux complémentaires. Une fois que vous savez quelle option répond à vos besoins en médicaments d'ordonnance, il est judicieux de déterminer quels sont vos besoins relativement aux praticiens paramédicaux. Vous pouvez utiliser la feuille de travail qui se trouve à la page suivante pour le déterminer. Vous devez également consulter les résumés détaillés des régimes disponibles sur le microsite Sanofi myFlex pour vous assurer que les autres prestations de soins médicaux pour l'option de couverture que vous avez choisie fonctionneront également pour vous.

Feuille de travail pour la couverture des soins médicaux complémentaires

Besoins en couverture pour les praticiens paramédicaux

Utilisez cette feuille de travail pour vous aider à déterminer vos besoins en matière de couverture pour les praticiens paramédicaux pour l'année à venir en passant en revue vos dépenses de l'année précédente. Si vous n'avez pas gardé de registre, vous pouvez demander à vos fournisseurs de vous remettre l'historique de vos visites et de vos paiements pour l'année dernière.

Étape 1 : Estimez vos dépenses annuelles pour les praticiens paramédicaux

	Nombre total de visites chez les praticiens paramédicaux agréés (toutes disciplines)		Total annuel des coûts par visite (avant l'application des avantages)		Total annuel des coûts
Vous		x	\$	=	\$
Votre total annuel des coûts pour les praticiens paramédicaux (AA)					\$
Conjoint		x	\$	=	\$
Total annuel des coûts pour les praticiens paramédicaux pour votre conjoint (BB)					\$
Enfants		x	\$	=	\$
Total annuel des coûts pour les praticiens paramédicaux pour vos enfants (CC)					\$
Total annuel estimé des coûts pour les praticiens paramédicaux (AA + BB + CC)					\$

Feuille de travail pour la couverture des soins médicaux complémentaires

Étape 2 : Déterminez quel pourcentage Sanofi mesFlex couvrira et quels seront vos frais payables

	Total annuel des coûts pour les praticiens paramédicaux (toutes disciplines, avant l'application des avantages)		Régime Sanofi myFlex option de couverture		Total annual prescription cost	
Vous (AA)	\$	x	Régime un – aucune couverture Vous payez 100 %	=	(AA)	\$
	\$	x	Régime deux – 70 % Vous payez 30 % Plus tout montant excédent le plafond de 500 \$ par année.	=	(DD) (AA) - 500 \$ = (EE)	\$ \$
	\$	x	Régime trois – 80 % Vous payez 20 % Plus tout montant excédent le plafond de 1 000 \$ par année.	=	(FF) (AA) - 1 000 \$ = (GG)	\$ \$
	\$	x	Régime quatre – 90 % Vous payez 10 % Plus tout montant excédent le plafond de 1 500 \$ par année.	=	(HH) (AA) - 1 500 \$ = (II)	\$ \$
Conjoint (BB)	\$	x	Régime un – aucune couverture Vous payez 100 %	= +	(BB)	\$
	\$	x	Régime deux – 70 % Vous payez 30 % Plus tout montant excédent le plafond de 500 \$ par année.	=	(JJ) (BB) - 500C = (KK)	\$ \$
	\$	x	Régime trois – 80 % Vous payez 20 % Plus tout montant excédent le plafond de 1 000 \$ par année.	=	(LL) (BB) - 1 000 \$ = (MM)	\$ \$
	\$	x	Régime quatre – 90 % Vous payez 10 % Plus tout montant excédent le plafond de 1 500 \$ par année.	=	(NN) (BB) - 1 500 \$ = (OO)	\$ \$
Enfants (CC)	\$	x	Régime un – aucune couverture Vous payez 100 %	=	(CC)	
	\$	x	Régime deux – 70 % Vous payez 30 % Plus tout montant excédent le plafond de 500 \$ par année.	=	(PP) (CC) - 500 \$ = (QQ)	\$ \$
	\$	x	Régime trois – 80 % Vous payez 20 % Plus tout montant excédent le plafond de 1 000 \$ par année.	=	(RR) (CC) - 1 000 \$ = (SS)	\$ \$
	\$	x	Régime quatre – 90 % Vous payez 10 % Plus tout montant excédent le plafond de 1 500 \$ par année.	=	(TT) (CC) - 1 500 \$ = (UU)	\$ \$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime un (AA + BB + CC)						\$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime deux (DD + EE + JJ + KK + PP + QQ)						\$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime trois (FF + GG + LL + MM + RR + SS)						\$
Total annuel estimé des frais payables pour le régime quatre (HH + II + NN + OO + TT + UU)						\$

Feuille de travail pour la couverture des soins médicaux complémentaires

Étape 3 : Si disponible, calculez combien le régime de votre conjoint couvrira de vos frais payables

	Total annuel des frais payables par option du régime		Pourcentage couvert par le régime de votre conjoint (si disponible)		Total restant des frais payables par option de régime (comprend les totaux négatifs pour déterminer quelles options présenteraient un excédent d'assurance pour vous et votre famille)
Régime un (AA + BB + CC)	\$	x	Vous payez %	=	\$
Régime deux (DD + EE + JJ + KK + PP + QQ)	\$	x	Vous payez %	=	\$
Régime trois (FF + GG + LL + MM + RR + SS)	\$	x	Vous payez %	=	\$
Régime quatre (HH + II + NN + OO + TT + UU)	\$	x	Vous payez %	=	\$

Étape 3 : Si disponible, calculez combien le régime de votre conjoint couvrira de vos frais payables

Régime un	
Régime deux	
Régime trois	
Régime quatre	

Plafonds combinés pour les soins paramédicaux

La plupart d'entre nous font appel à un ou deux praticiens paramédicaux et, très souvent, nous ne réclamons pas le montant maximum. Les plafonds maximums pour chacun des praticiens paramédicaux limitent le montant que vous pouvez réclamer pour chacun des soins paramédicaux que vous utilisez le plus. Les plafonds combinés vous offrent un montant plus important à utiliser et un meilleur contrôle sur la façon dont vous utiliser vos avantages et à quel endroit.

Feuille de travail pour la couverture des soins médicaux complémentaires

Crédits et coûts

N'oubliez pas de prendre en compte la façon dont vous souhaitez utiliser vos crédits flexibles et (si nécessaire) vos retenues salariales. Comme mentionné ci-dessus dans le cadre de la détermination de vos besoins en matière de médicaments sur ordonnance pour l'année à venir, plus l'option de couverture que vous choisissez est élevée, plus le prix est élevé – soit en crédits flexibles ou, dans le cas de l'option quatre, en retenues salariales. Alors, réfléchissez bien à vos options et examinez leur prix lorsque vous utilisez l'outil d'adhésion en ligne.

Soins médicaux complémentaires					
Crédits flexibles annuels que vous recevrez					
	Employé	Employé + 1	Employé + 2 ou plus	+	Crédits flexibles de mieux-être supplémentaires **
	919 \$	1 745 \$	2 388 \$	+	300 \$
Coûts annuels pour l'employeur (ER) et pour l'employé (EE) *					
Régime un	ER : 455 \$ EE : 0 \$	ER : 864 \$ EE : 0 \$	ER : 1 182 \$ EE : 0 \$		
Régime deux	ER : 671 \$ EE : 0 \$	ER : 1 275 \$ EE : 0 \$	EER : 1 745 \$ EE : 0 \$		
Régime trois	ER : 919 \$ EE : 0 \$	ER : 1 745 \$ EE : 0 \$	ER : 2 388 \$ EE : 0 \$		
Régime quatre	ER : 919 \$ EE : 332 \$	ER : 1 745 \$ EE : 633 \$	ER : 2 388 \$ EE : 865 \$		
Crédits flexibles annuels inutilisés					
Régime un	464 \$	881 \$	1 206 \$	+	300 \$
Régime deux	248 \$	470 \$	643 \$		
Régime trois	-	-	-		
Régime quatre	-	-	-		

* Les montants des retenues annuelles sur la paie, si nécessaire, sont répartis sur chacune de vos périodes de paie régulières aux deux semaines au cours de l'année.

** Les crédits flexibles de mieux-être de 300 \$ peuvent être utilisés pour aider à minimiser les retenues sur la paie afin de réduire vos coûts annuels. Il y a un total de 300 \$ de crédits flexibles de mieux-être disponibles par année de régime.